

juin 2015 / N° 46

HOTEL DE VILLE

LE
RESPECT
REND
LIBRE

J'AIME
CEUX
QUI ME
RESPECTENT



> WEEK END FRANCO-ITALIEN

Début mai une délégation de la nouvelle équipe municipale de Pian di Sco, récemment fusionnée avec Castelfranco a été accueillie à L'Horme.

Ce séjour leur a permis de découvrir notre région.



> LE CARNAVAL SOUS LE SOLEIL ET LES CONFETTIS

Une météo favorable, de nombreux participants, un défilé multicolore, festif au maximum, l'édition 2015 du carnaval avait vraiment fière allure dans les rues de la ville.



> COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

De nombreux L'Hormois se sont rassemblés devant le monument aux morts pour la cérémonie célébrant le 70^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

Les vacances arrivent à grands pas et vont permettre ainsi de goûter à une coupure et un repos bien mérité, surtout dans une période où les nouvelles, qu'elles soient économiques, sociales ou internationales, sont peu réjouissantes.

La configuration de nos territoires évolue, comme ce fut le cas pour les dernières élections départementales avec le rattachement de notre commune désormais au canton de Saint-Chamond – L'Horme.

Au 1^{er} janvier 2016, nous intégrerons également la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne avec un exécutif renouvelé lors des élections des 6 et 13 décembre 2015.

Ces regroupements administratifs nous obligent, en tant que communes, à nous poser des questions sur le rôle que nous pouvons jouer au sein de ces grandes métropoles :

➤ Concernant Saint-Étienne Métropole, la question se pose de son passage de Communauté d'Agglomération en Communauté urbaine afin d'avoir un poids plus important face aux autres villes de la future région (Lyon et Grenoble en Métropole, Clermont-Ferrand en Communauté urbaine). Cette évolution, encouragée financièrement par l'État, oblige à des remontées de compétences importantes, comme la voirie, l'eau et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Ce passage en Communauté urbaine, s'il est adopté par la majorité qualifiée des 45 communes de Saint-Étienne Métropole, se ferait au 1^{er} janvier 2016.

➤ Le domaine des compétences remontées a un impact direct sur les décisions et pouvoirs locaux des maires que nous sommes et nous devons rester vigilants sur nos prérogatives et la gestion de proximité pour un service aux habitants qui reste fondamental.

En ce qui concerne la vie de notre commune :

➤ Les travaux de dépollution du site Pasteur, désormais appelé « Éco Quartier Les Berges du Gier », se terminent et devraient nous permettre de commencer des travaux d'aménagement en 2016. Les études d'aménagement du site sont en cours de finalisation et feront l'objet d'une large communication dès la rentrée.



➤ Nous poursuivons en parallèle le processus de réhabilitation du cœur de ville où des acquisitions foncières sont en cours.

➤ En partenariat avec les services de Police nationale nous avons mis en place un dispositif de participation citoyenne, ou voisins vigilants, sur le quartier rue de la Combe, square Deflassieux et rue du Repos. Si l'expérience s'avère encourageante, nous l'étendrons à deux autres quartiers.

➤ La programmation de la saison culturelle est maintenant bouclée avec l'objectif de vous présenter une saison aux représentations diversifiées dans le cadre d'une politique culturelle ouverte sur les écoles et les associations de notre commune.

➤ La Médiathèque est passée en réseau avec 9 autres médiathèques du pays de Gier, les autres médiathèques intégrant le réseau en décembre ; le personnel de notre médiathèque est là pour vous apporter toutes les informations nécessaires.

➤ Les vacances vont être mises à profit, comme chaque année, pour entreprendre des travaux dans les écoles ; à noter également, au plan scolaire, qu'une quatrième classe de maternelle s'ouvrira à l'école Charles Perrault, ce qui est de bon augure pour nos enfants.

➤ Nos jardiniers ont terminé la campagne de fleurissement et j'invite les particuliers à venir s'inscrire au concours de fleurissement que ce soit au niveau des balcons ou des maisons.

> SOMMAIRE

Actualités

p. 4 | Voisins vigilants — La Passerelle

Votre ville & vous

p. 5 | Conseil municipal enfants
Travaux

p. 6 | Médiathèque

p. 7 | Culture

En bref

p. 8 | Marche aux frontières
Concours fleurissement

➤ Une délégation de nos jumeaux italiens de Pian di Sco nous a rendu visite début mai avec une nouvelle équipe municipale.

➤ De nouvelles têtes dans notre personnel avec les arrivées de Vincent Chicharo, Directeur général des Services, et de Jean-Michel Chauveau, policier municipal.

Très bonnes vacances à tous.

Enzo Viviani, Maire

Infos Mairie

Cours Marin — 42152 L'Horme
Ouverture du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h30
Tél. : 04 77 22 12 09
Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HormeMag

Directeur de publication : Enzo Viviani.
Imprimerie : Phil'Print, 43200 Yssingeaux
Éditeur : Editions Faucoup /0608 68 88 17
Maquette et mise en page :
K. Chételat www.studio109.com
Dépôt légal 2^e trimestre 2015
Tirage : 2300 exemplaires



Le premier quartier "Voisins vigilants" à L'Horme

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, le dispositif « voisins vigilants » a été mis en place à l'initiative de la commune et en concertation avec la Police nationale.

La sécurité doit être l'affaire de tous ; elle résulte de la coopération entre les services de police, les acteurs locaux de la prévention et la population elle-même. C'est un moyen de lutte contre la délinquance parmi d'autres, au même titre que l'installation d'un réseau de caméras de vidéo protection.

Les concertations avec la police nationale ont permis de définir 3 zones ou quartiers pouvant faire l'objet de ce dispositif. Afin de tester l'efficacité du système, un 1^{er} quartier a été ciblé autour des rues de la Combe et du repos et du square Deflassieux.

La mise en place d'un tel dispositif n'est

bien entendu possible qu'avec l'adhésion des habitants du quartier. Ceux-ci ont donc été conviés à une réunion publique (en présence du commissaire de police) le 18 novembre 2014 au cours de laquelle ont été expliqués le principe de l'opération et la nécessité de trouver des référents qui feront l'interface entre les différents partenaires ; elle a réuni une quarantaine de participants. Depuis, 3 référents se sont fait connaître ; des panneaux de signalisation ont été installés sur site notamment aux entrées du quartier.

Une convention officielle entre la Préfecture, les forces de police et la mairie va être prochainement signée ; cette opération voisins vigilants ou participation citoyenne est une des toutes premières dans le département pour des villes en zone de police.

La Passerelle, des activités pour les enfants de 10 à 14 ans

Attentive à la jeune génération, la Ville, avec son service enfance-jeunesse, a ouvert depuis septembre un nouvel accueil de loisirs. En parallèle de l'Espace Animation Jeunesse destiné prioritairement aux L'Hormois et L'Hormoises âgés de 13 à 17 ans, la passerelle s'adresse aux jeunes de 10 à 14 ans.

Des animations variées pendant les vacances encouragent les participant(e)s à être auteur(e)s de leurs loisirs.

Ce projet est animé par Brice Mathevet et Fanny Delort qui a récemment rejoint l'équipe du service enfance-jeunesse en tant que volontaire en service civique.

> OBJECTIFS

> **Encourager les citoyens à réduire ou à prévenir la délinquance dans leur voisinage** : 90 % des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif, et les voleurs le savent ; d'où une signalétique clairement affichée.

> **Recréer du lien social** : le programme est fondé sur l'entraide des habitants d'un quartier ; il permet de mettre à profit la connaissance de son voisin qui est le mieux à même de remarquer les personnes et les activités suspectes dans son quartier. Les Voisins vigilants veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité.

> **Renforcer les relations entre institutions et citoyens** : le dispositif Voisins vigilant est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police municipale, Police nationale et Voisins vigilants.

CONTACTS

06 84 71 85 98
eqj@ville-horme.fr

Maison de l'Enfance
et de la Famille
1 rue des cités
42152 L'Horme



Le Conseil Municipal Enfants se penche sur la question du "Vivre ensemble"

« **Comment bien vivre dans ma commune ?** ». Tel était le thème choisi par les enfants du Conseil Municipal Enfants pour cette année scolaire.

Après réflexion, les élus ont conclu que, pour bien vivre ensemble, le maître mot était le RESPECT.

Chacune des commissions (Culture, Citoyenneté, Environnement) a donc décidé de travailler sur ce sujet.

➤ La commission Citoyenneté a élaboré une bande dessinée, avec des saynètes de la vie de tous les jours expliquant que le respect permet de mieux vivre ensemble.

➤ La commission Environnement a fabriqué des panneaux de signalisation évoquant les gestes citoyens à appliquer dans les parcs urbains pour respecter ces magnifiques lieux qui appartiennent à tous.

➤ La commission Culture a réalisé une exposition de tableaux construits autour de phrases évoquant le respect, avec l'aide de deux artistes plasticiens Totipote et Federica de Ruvo.

L'inauguration a eu lieu le jeudi 30 avril à la médiathèque en présence de Monsieur le Maire, du conseil municipal adultes, du Conseil Municipal Enfants et du corps enseignant. L'exposition présentée du 30 avril au 23 mai en médiathèque a ensuite circulé dans toutes les écoles de la commune, puis dans les Accueils de loisirs.

Deux réalisations sont affichées sur les panneaux de la commune jusqu'à la rentrée.

Le centre-ville en mutation

Après une première tranche en 2014 (rue des cités et une partie du boulevard de Saint-Paul), les travaux de mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées se sont poursuivis en 2015 dans la rue des Villas et le boulevard de Saint-Paul de l'allée du Square au Cours Marin (montant des travaux pour cette tranche 315 900 € HT). Sur tout ce secteur les réseaux étaient vétustes et en unitaire et ont nécessité d'imposantes tranchées afin d'atteindre le niveau nécessaire à une bonne gestion des écoulements.

Outre les conduites principales, les branchements avec les riverains ont été repris : deux boîtes de branchements par parcelle ont été installées, le raccordement du réseau existant s'effectuant dans la boîte des eaux usées. Chaque propriétaire a deux ans pour brancher ses eaux pluviales dans la boîte de branchements E.P. En cas de doute, se renseigner en mairie.

En 2016, Saint-Etienne Métropole (Maître d'ouvrage pour l'assainissement et les eaux pluviales) devrait terminer le programme de ce quartier avec l'Allée du Square (des deux côtés), les rues de la Combe, du Repos, de Voron.

Ces travaux nécessaires ont pu engendrer des gênes ponctuelles mais inévitables compte tenu de leur nature. Des réfections temporaires ont été réalisées :

➤ sur chaussée, car vu l'importance des tranchées et la nature du terrain, le sol va « travailler » pendant un certain temps ;

➤ sur trottoirs, car la part la plus importante de l'espace piéton au droit des immeubles rue des Cités et Boulevard de Saint-Paul est propriété de Gier Pilat Habitat, ce qui suppose un engagement de leur part à réaménager les pieds d'immeubles.

Étant donné l'importance des travaux, une réfection par tranche devra être envisagée.

Mise en réseau des médiathèques

Afin de proposer une ouverture de la culture à l'ensemble des habitants du territoire et de dynamiser la fréquentation des médiathèques, le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier avec l'aide de son vice-président, en charge des affaires culturelles et maire de notre commune Enzo Viviani, a réalisé, depuis le mardi 7 avril, la mise en réseau de 9 de ses médiathèques : L'Horme, Cellieu, Farnay, Génilac, La Grand-Croix, Rive-de-Gier, Saint-Joseph, Saint-Martin-La-Plaine et Tartaras.

Depuis un an, les équipes de chaque établissement ont travaillé à la mise en œuvre d'un catalogue collectif de 250 000 ouvrages et de 28 000 documents audiovisuels. Elles ont également été formées à l'utilisation d'un nouveau système de gestion. Ce qui explique pourquoi toutes les médiathèques ont été fermées durant la semaine du 30 mars au 4 avril.

À partir de l'automne, les documents réservés dans d'autres médiathèques que



(c) Kathy Mattaliano

celle de sa commune pourront être achevés dans cette dernière.

En décembre 2015, le réseau sera étendu aux médiathèques de la Terrasse sur Dorlay, La-Valla-en-Gier, Pavezin, Saint-Chamond, Sainte-Croix-en-Jarez, Valfleury et aux communes de Chagnon, Châteauneuf, Dargoire et Doizieux.

Le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier organise un concours pour trouver un nom à ce réseau.



Vous souhaitez participer ?
rendez-vous sur le site

mediathequespaysdugier.org

Médiathèque, de nouvelles ressources

Par le biais de la Médiathèque départementale de la Loire (MDL), la médiathèque de L'Horme vous permet depuis 2013 d'emprunter des livres sur des liseuses. Depuis quelques semaines, cette offre de ressources numériques a franchi un nouveau cap : presse, concerts audio et vidéo, cours à distance...

Vous pouvez désormais accéder de chez vous à des dizaines de milliers de documents.

Pour les abonnés de la médiathèque, il vous suffit de demander vos identifiants auprès de nos services, puis de vous connecter sur www.loire-mediathèque.fr et enfin de choisir parmi les quatre services proposés.

> COMMENT BÉNÉFICIER DE CE NOUVEAU SERVICE ?

Inscrivez-vous dans la médiathèque de votre commune :

- Adultes : 10 €/an
- Enfants jusqu'à 18 ans : gratuits

Vous avez la possibilité d'emprunter 48 documents pendant 3 semaines dans l'ensemble des médiathèques :

- 20 livres, revues, bandes dessinées,
- 15 CD,
- 9 DVD,
- 4 partitions

CONTACTS

04 77 19 18 24

mediatheque@ville-horme.fr

Des artistes à l'école, des élèves sur scène

Cette année, certains élèves de primaire scolarisés à L'Horme ont eu la chance de partager un peu de l'univers des artistes invités dans le cadre de la saison culturelle.

Les CM1-CM2 de l'école Francis-Nicolas (Elisabeth Damizet) ont travaillé avec Béatrice Bompas, metteuse en scène, et Marie Forissier, comédienne – Cie de la Commune – sur un projet d'écriture et de jeu intitulé « Les mondes fantastiques » (photo 2). Les CM1 de l'école Saint-Nicolas (Peggy Faure) ont travaillé avec Arthur Ribo – Cie Art & Co – sur un projet écriture et slam (photo 3). Les CE2 et CP de l'école André-Langard (Angeline Guilhot et Sylvie Chanteloube) ont travaillé avec Guy Thevenon, musicien – Musique plurielles – sur un projet d'écriture et de musique intitulé « Du geste à la musique-contes des 5 continents » (photo 1).

Les GS/CP de l'école Francis-Nicolas (Françoise Imbert) ont travaillé avec Danielle Pasquier, comédienne – Cie Graine de Malice – sur un projet de jeu et de masque intitulé « Babayaga » (photo 4).

Ces projets ont représenté environ 35 h d'intervention de la part des artistes et se sont achevés avec un rendu public en conditions « professionnelles » à la salle de spectacle. Ils ont bénéficié d'un cofinancement écoles / Éducation nationale / Ville de L'Horme.

➔ + d'infos 04 77 19 18 27 // culture@ville-horme.fr



1



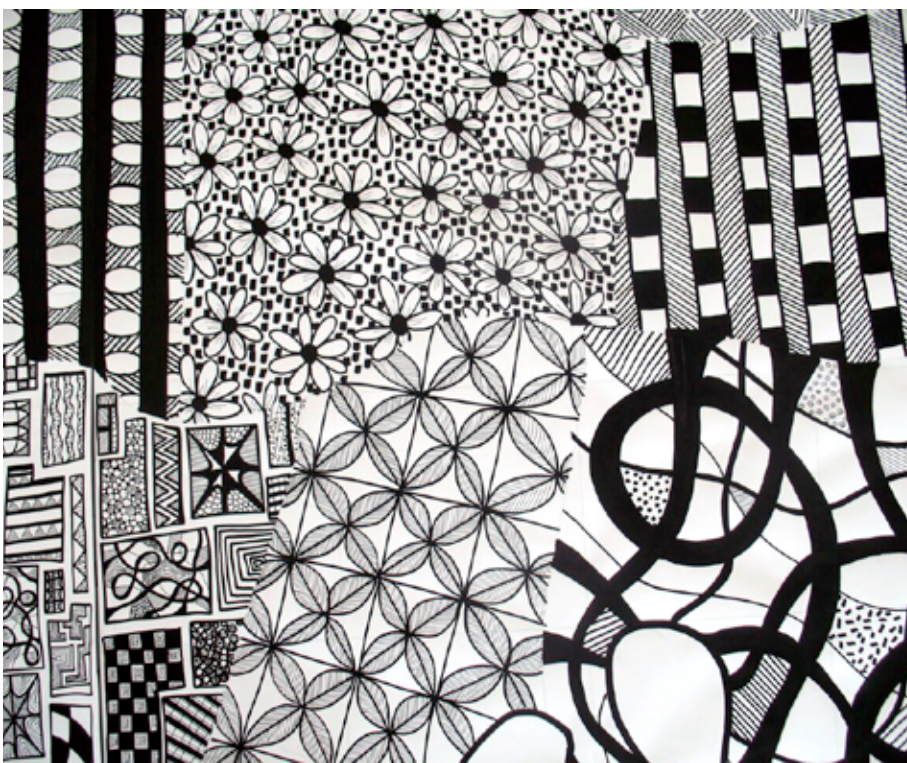
3



2



4



> LA SAISON 2015-2016 BIENTÔT DÉVOILÉE !

Plus que quelques jours avant de découvrir la nouvelle saison, on vous donne rendez-vous le vendredi 9 octobre pour un spectacle de danse-voltige à voir en famille ! « Une nouvelle saison qui tend à mettre en relation les habitants que nous sommes, les artistes que nous accueillons et le territoire sur lequel nous vivons. »

Retrouvez le programme à partir de mi-juillet dans votre boîte aux lettres et sur www.ville-horme.fr. Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information de l'Espace Culturel La Buire, merci de nous envoyer un mail à culture@ville-horme.fr

Fête de la crèche

La crèche fête ses dix ans d'existence le 27 juin à la salle Pian di Sco. Tous les enfants ayant fréquenté la crèche depuis son ouverture, il y a dix ans, sont invités.

→ INFOS PRATIQUES

creche.lespetitscalins@ville-horme.fr
04 77 22 61 33 — 09 53 23 07 56

➤ DU NOUVEAU EN MAIRIE

Trois nouvelles personnes vont être au service de notre commune.

Vincent Chicharo remplace David Desjardins en tant que Directeur Général des Services. Il a pris ses fonctions le 1^{er} juin.

Jean Michel Chauveau nous a rejoints le 7 avril pour remplacer Stéphane Rebourg au poste de policier municipal.

Fanny Delort effectue une mission en service civique au sein du service enfance jeunesse depuis le 1^{er} avril.

Nous leur souhaitons à tous les trois la bienvenue !



➤ LA MARCHÉ AUX FRONTIÈRES

On vous attend nombreux le **vendredi 26 juin** pour la prochaine marche aux frontières.

3 circuits vous seront proposés au départ de l'espace Pian Di Sco à 18 h 30.

→ Inscription obligatoire en mairie pour participer au repas (1 € par personne).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1							■		
2							■		
3			■		■			■	
4						■			
5			■						
6		■		■					
7									
8								■	

Vacances en Camargue

Horizontale :

1 Salants ou non dans la région – Egouttoir / 2 Vieil outil agricole – Article étranger / 3 Quartier lunaire – Pronom personnel féminin privé de ses voyelles / 4 Ventilés – Examen médical / 5 Voiture mythique – Occupa le poste / 6 Substance extraite du vin / 7 Effectuent / 8 Zone cultivée en Camargue

Verticale :

1 S'occupe des taureaux en Camargue / 2 Capitale de la région – Lettre grecque / 3 Coup sur le tambour – En face / 4 Nids d'aigle – Pour ici / 5 Iridium – Placé / 6 Or blanc de la région – Coin du feu perturbé / 7 Descendance / 8 Affirmation étrangère – Filtre naturel / 9 Oiseaux de la région

Horizontale 1 Marais — If 2 Aire-Al 3 NILL 4 Aérés — RM 5 DS-Siégea 6 Tanin 7 Exécutent 8 Rizière / **Verticale** 1 Manadier 2 Arles-Xi 3 Ra-Nez 4 Aires-Ci 5 Ir-Situé 6 Sel-Eatr 7 Lignée 8 la-Rein 9 Flamants

➤ CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la municipalité organise le concours de fleurissement des balcons et maisons visibles de la voie publique.

Ce concours est ouvert à tous. Les inscriptions se font dès à présent et jusqu'au 20 juillet en déposant le bulletin d'inscription ci-contre en mairie.

Nous incitons fortement les L'Hormois à s'inscrire, notamment tous ceux qui ont concouru en 2014, pour bénéficier de récompenses plus belles et plus nombreuses. Tous les participants inscrits seront récompensés.

Concours de fleurissement 2015 Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Catégorie balcon **Catégorie maison**
cocher la case

Inscription à rapporter en mairie avant le 20 juillet